



**HAL**  
open science

**compte-rendu de l'ouvrage de Clyde Plumauzille, Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (Champ Vallon, 2016)**

Anne Verjus

► **To cite this version:**

Anne Verjus. compte-rendu de l'ouvrage de Clyde Plumauzille, Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (Champ Vallon, 2016). Annales historiques de la Révolution française, 2017. <hal-01992585>

**HAL Id: hal-01992585**

**<https://hal.science/hal-01992585v1>**

Submitted on 5 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

---

## *Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*

---

Clyde Plumauzille, Ceizérieu, Champ Vallon, coll. « La chose publique », 2016.

La prostitution de l'époque révolutionnaire n'a jusqu'à maintenant guère fait l'objet de recherches approfondies. Peut-être parce qu'elle n'est pas « à l'instar de la pornographique politique, l'arme du citoyen, mais celle de jeunes femmes pauvres qui dérogent aux vertus républicaines par nécessité ? » En quelques mots, l'essentiel de ce qui fait la force méthodologique, mais aussi la difficulté et l'originalité de ce travail exigeant est posé : l'attention aux marges du politique, aux silences des discours et aux nécessités économiques. La Révolution est ce moment où se mettent en place les jalons d'une politique qui se prolongera au XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, qui consiste à nier aux femmes qui se prostituent la « capacité à se représenter et à s'organiser », tout en les constituant en groupe bien identifié.

On croit savoir en général que la pénalisation de la prostitution est abolie par la Révolution. C'est le cas. Au nom de la liberté individuelle, la prostitution n'est plus pourchassée. Mais le silence des législateurs n'est pas « complice », il est fataliste : la prostitution est considérée comme un « mal nécessaire » et c'est à ce titre qu'elle est tolérée. À condition toutefois qu'elle ne trouble pas l'ordre public : exercée dans l'espace public, son contrôle et sa régulation sont confiées au libre arbitre de la police. C'est dans cet espace interlope, entre une loi qui se tait et une police qui s'active, que Clyde Plumauzille observe les pratiques de, (et à l'encontre de) ces « citoyennes diminuées ». Citoyennes, et non pas citoyens car, et c'est une autre spécificité de la décennie, les hommes qui se prostituent, quoique bien connus, ne sont jamais désignés dans ces archives de la répression de la prostitution.

Le premier mérite de ce livre est sa description minutieuse du métier ; ou pour être plus exacte, sa description d'une activité intermittente, souvent transitoire, ponctuelle, qui se voit de plus en plus accoler le qualificatif de métier. La prostitution, à une époque de crise monétaire, de pénurie alimentaire et de chômage intensif, notamment dans les métiers féminins, reflète d'abord la vulnérabilité sociale des jeunes femmes isolées. Elles entrent dans la pratique vers 15 ans, l'âge d'entrée dans la vie active pour les filles des milieux populaires, et elles en sortent généralement vers 25 ans, l'âge moyen au mariage. Célibataires, sans famille pour les soutenir, d'origine provinciale, elles sont venues à Paris pour se constituer une dot. Elles revendiquent, pour la plupart, un état, généralement dans les métiers du textile, historiquement liés à la prostitution. Dans un contexte de forte crise du secteur, exposées par leur métier à l'espace ouvert et circulatoire de la rue, et parce qu'il est « pratiquement impossible pour une femme seule au XVIII<sup>ème</sup> siècle de subsister par son seul salaire quotidien », elles se font, occasionnellement, des « journalières de la sexualité ». On ne « tombe » pas dans la prostitution, on y recourt « de façon temporaire ou prolongée », « le temps de s'assurer une existence décente avant de s'établir ». La prostitution n'est pas un état de fait, et contre le fatalisme qui tend à naturaliser le métier, Clyde Plumauzille montre bien qu'on se prostitue par un « processus social et économique lié à un système de genre ». Il n'en reste pas moins que de plus en plus de femmes revendiquent l'exercice de cet état.

La prostitution, pendant la décennie révolutionnaire, est « pleinement intégrée au cadre spatial ordinaire de l'ensemble de la société parisienne ». Quelques pôles peuvent être identifiés, dans les quartiers centraux, en lien avec des secteurs d'activités bien identifiés : le textile ou les loisirs. A l'intersection de ces deux secteurs, le « marché aux putains » du Palais-Royal : fermé à la police royale jusqu'en 1789, le Palais-Royal a vu s'implanter de longue date des activités de jeu et de prostitution ; situé près des boulevards et des promenades, avec ses quatre salles de spectacle, sa centaine de boutiques et de cafés-limonadiers, il est devenu

le lieu par excellence de l'agitation politique et de l'indiscipline juvénile<sup>1</sup>. Ce que montre Clyde Plumauzille, par son attention à la « cartographie mentale » du territoire du sexe et à ses « effets de lieux », c'est que si la prostitution s'exerce depuis l'espace public, elle s'exerce aussi « avec » cet espace qui contribue à transformer l'anatomie en marchandise. S'il y a une marginalisation morale de la prostitution, elle ne s'accompagne en aucune manière d'une marginalité spatiale : « la prostitution de rue participe des cultures de l'urbanité populaire », aux antipodes du dispositif clos du bordel.

L'étude du phénomène doit être pensée à l'intersection de ses différents acteurs : les clients, bien sûr, mais aussi les compagnons et les protecteurs. Militaires, jeunes gens frivoles et sans cause, toute une sociabilité juvénile se déploie dans laquelle les prostituées « ne constituent pas uniquement un agent du divertissement sexuel », mais sont une « partie intégrante » du groupe : « on pourrait parler d'un compagnonnage d'errance et de plaisirs fondé sur des liens informels et non traditionnels de sociabilité », où « prostituées et militaires forment un couple de mercenaires de l'amour, parfaite antithèse du couple républicain... ». Beaucoup déclarent un ami, un amant, mais la mesure reste incertaine : se dire en compagnonnage, c'est échapper à l'inculpation de prostitution. Quant au métier de proxénète, ou de maquerelle, il affleure peu dans les archives : les grandes maisons des années 1770 ont laissé place aux petits foyers clandestins, mobiles, éphémères. Pendant la décennie révolutionnaire, les « femmes publiques » sont surtout sous la coupe de celles et ceux qui les hébergent.

Peu de traces restent des « arts de faire de la prostitution ». Les mots sont rares ; quand ils affleurent, ils décrivent les gestes dans l'espace public, la manière dont les prostituées transgressent les normes de genre en « attaquant » les passants, en les sifflant (le fameux chit-chit lancé d'une fenêtre) ; l'exceptionnel journal d'un client de la prostitution, Alexandre Brongniart, ne fait pas exception à ce laconisme.

Rares aussi, on l'a dit, les mots des législateurs sur la prostitution. La dépénalisation ne fait l'objet d'aucun débat. C'est ce qui fait de la décennie révolutionnaire l'ancêtre des politiques contemporaines : elle acte un système de tolérance en même temps que de surveillance de femmes dont la libre disposition de leur corps est vue comme un problème d'ordre moral et public. Deux moments sont repérés, importants par leur portée, dans cette politique de non-dits. Lorsqu'en l'an II, Chaumette, procureur général de la Commune, fait adopter un arrêté contre la prostitution qui installe durablement « le nécessaire encadrement policier de cette activité dans le cadre de la régénération républicaine et de la sauvegarde des bonnes mœurs. » Lorsque sous la république directoriale, le 1<sup>er</sup> avril 1797, Dumolard s'oppose à la discussion d'une loi sur les maisons de jeu, au motif que ces abus sont « inséparables de l'existence » d'une commune comme Paris : « pour la première fois à la barre de l'Assemblée, est assumé le principe du « mal nécessaire » de la prostitution », préalable du discours réglementariste officiel du XIX<sup>ème</sup> siècle jugeant les filles publiques aussi « inévitables, dans une agglomération d'hommes, que les égouts, les voiries et les dépôts d'immondices » (Duchâtelet). Mal nécessaire qui appelle à la tolérance mais révèle aussi une indignité interdisant toute forme de reconnaissance et par là, de prise en charge des prostituées.

Le pouvoir policier, l'administration mais aussi les « honnêtes citoyens » portant plainte contre les prostituées pour trouble à l'ordre public vont désormais, via la catégorie des bonnes mœurs, faire des comportements sexuels un élément clivant du paysage civique. En réchappent les tenancières, les courtisanes de luxe, les femmes entretenues, jusqu'alors sous étroite surveillance policières, ainsi que les hommes qui se prostituent, et bien sûr les clients. Seule reste la « femme publique », celle qui offre ses services dans la rue. Celle qui devient dangereuse à mesure que le peuple le devient aux yeux des autorités ; définie désormais par son audace, son impudicité, et non plus par son indigence. Alors que la dimension socio-économique était présente dans les écrits du XVIII<sup>ème</sup> siècle sur la prostitution, alors qu'on la trouve dans les cahiers de doléances et les pétitions des premières années, elle disparaît

---

<sup>1</sup> Sur ce sujet, voir AMANN Elizabeth, *Dandyism in the age of Revolution: the art of the cut*, 2015 dont il est également rendu compte dans cette livraison des AHRF.

du débat à partir de l'an II au profit d'une lecture individualisante, moralisatrice et criminalisante de la prostitution. Les plaintes déposées par les riverains, notamment vers le Palais-Royal, dans le quartier de la butte des Moulins, montrent que c'est pourtant moins la prostitution en soi qui dérange, que son scandale, sa présence – sonore autant que visuelle - dans l'espace, qu'il soit public ou domestique. Sans doute a-t-on intégré aussi l'idéal révolutionnaire de la liberté de disposer de son corps : on ne dénonce jamais une femme du seul fait qu'elle est prostituée, mais seulement lorsqu'elle « dérègle l'ordre rituel des interactions de voisinage ». Il s'agit moins de supprimer la prostitution que de la mettre à l'écart.

Les prostituées, « femmes publiques » comme on tend de plus en plus à les désigner, sont encore moins citoyennes que les femmes « ordinaires » - c'est-à-dire couvertes par la puissance d'un chef de famille. Entre un régime juridique qui les ignore et un traitement policier qui les stigmatise, elles gisent dans un espace paradoxal qui montre l'incapacité de la Révolution à « intégrer les jeunes femmes célibataires des classes populaires ». De ce point de vue, on peut dire qu'elles sont le miroir de la structure familialiste qui définit non seulement la conception révolutionnaire de la citoyenneté mais aussi les conditions économiques et sociales de la liberté. Clyde Plumauzille parle, à leur égard, de « citoyennes diminuées ».

Ce travail d'enquête, exemplaire par sa capacité à mobiliser les outils de la recherche historique en archives et les catégories d'analyse de la sociologie et de la science politique, nous en apprend finalement autant sur la prostitution que sur les formes de catégorisations à l'œuvre dans les redéfinitions de la citoyenneté. De ce fait, il démontre magistralement à quel point les études de genre appartiennent à l'histoire politique de la Révolution.